

4 euros

# Le Bulletin

revue trimestrielle



## Assemblée Générale 2012

---

juin 2012  
numéro 38

---



**Siège social :**

57 avenue des Ternes 75017 Paris

Ccp du Syndicat : 1293-15R PARIS  
 Cotisation annuelle incluant  
 l'abonnement au bulletin : **46 euros**  
 Droits d'admission : 40 euros

Toute la correspondance doit être  
 adressée à :  
 Marie-Danielle Bahisson  
 57 avenue des Ternes 75017 Paris  
 Tél : 04 93 76 94 05

Dépot légal 3<sup>e</sup> trimestre 2012  
 ISSN 0752-3076  
 COMMISSION PARITAIRE 0410 S 07288

REPRODUCTION INTERDITE  
 DE TOUT ARTICLE SAUF ACCORD  
 AVEC LA PRÉSIDENCE

Photo de couverture : Vincent Debanne  
*Battelship, 2011.* (<http://vincentdebanne.fr>)

Nous devons les photos de l'AG à  
 Dominique Dumarest Baracchi Tua (pp. 6,  
 8, 11, 12) et à Hugo Harrang (pp 7, 12), que  
 nous remercions.

## Le Bulletin

Revue trimestrielle éditée  
 par le Syndicat des  
 Journalistes de  
 la Presse Périodique

**Directeur de la publication**  
 Marie-Danielle Bahisson

**Rédactrice en chef**  
 Marie-Odile Carpentier  
 assistée de Jean-Marie Baldner

**Conception graphique et réalisation**  
 ad.com / Pierre Duplan

**Impression**  
 K / Le Perreux-sur-Marne

## Syndicat des Journalistes de la Presse Périodique

**Bureau du Syndicat****Présidente**

Marie-Danielle Bahisson

**Vice-présidents**

Marie-Odile Carpentier  
 Jean Pigeon

**Secrétaire générale**

Agata Kalinowska-Bouvy

**Secrétaire général adjoint**

Raymond Beyeler

**Trésorier**

Jean-Yves Jeudy

**Trésorier adjoint**

Jean-Louis Sternbach

### Conseil syndical

Nadine Adam  
 Marie-Danielle Bahisson  
 Claudine Bargues  
 Raymond Beyeler  
 Simone Bonifaci  
 Marie-Odile Carpentier  
 Dominique Dumarest  
 Baracchi Tua  
 Paul Dunez  
 Pierre Duplan  
 Jean-Yves Jeudy  
 Agata Kalinowska Bouvy  
 Jean Pigeon  
 Gilbert Pineau  
 Pierre Ponthus  
 Georges Robert  
 Jean-Louis Sternbach

**Syndics honoraires**  
 Jeanne-Marie Declide  
 Hugo Harrang

## Éditorial

« Aborder des  
 sujets d'un intérêt  
 réel, qui permettent  
 une réflexion, une  
 opinion qui nous  
 soient propres. »

### Sommaire

**Vos droits**

Page 4

**Le billet de la  
 présidente**

Page 5

**Assemblée  
 générale 2012**

Page 6

**Actu**

page 13

**A lire**

Page 17

**A voir**

Page 14

**En balade**

Page 18

**Tribune**

page 19

**Recentrage**

Voici un numéro un peu spécial. Nous avons tenu nos deux Assemblées fin mars, et vous allez trouver dans ces pages toutes les idées nouvelles qui ont éclos au cours de cette première année de notre nouvelle Présidente. Du coup, quelques rubriques vont manquer, des lectures, des balades, les coups de cœur de notre amie Nadine, mais vous les retrouverez dès le mois de septembre.

Des chantiers sont en route pour le SJPP ; nous recevons de nouvelles contributions au Bulletin. Il semble que des liens nouveaux se tissent entre nous et nous découvrons les talents de nombre de nos confrères. Les uns publient des ouvrages très intéressants, - essais, Histoire, fiction, etc. -, les autres exposent, d'autres ont des activités et des compétences qu'ils vont nous faire partager. Bertrand Blanc a offert une occasion de sortie et de rencontre, c'est une première et il est bon de le signaler. Agata nous raconte ses déconvenues avec la SNCF : le SJPP est là aussi pour témoigner des disfonctionnements. Petit à petit, et en cela nous sommes fidèles aux souhaits de notre cher Guy Bonifaci, nous allons nous connaître et établir des liens de sympathie et d'échange.

Mais il n'est pas inutile de rappeler que nous ne sommes pas seulement une association de gens de bonne compagnie simplement contents de se rencontrer. Nous sommes un syndicat de presse, l'un des plus anciens, et à ce titre, il convient de garder le cap : aborder des sujets d'un intérêt réel, qui permettent une réflexion, une opinion qui nous soient propres. Différents. On trouve beaucoup d'in-

formations dans la presse écrite et encore plus – différemment – sur le Net : récits de voyage, témoignages en tous genres, critiques de manifestations artistiques et de publications, commentaires sur la société etc.. Quelle est alors la vocation de notre Bulletin ? Une voix un peu personnelle et originale, la possibilité d'énoncer sans crainte un avis susceptible d'aller à l'encontre du « consensus correct ». Nous sommes tous bénévoles, nous n'attendons ni rémunération ni profit, nous ne craignons pas le licenciement ni les foudres d'annonceurs tyranniques... Il y a parmi nous quelques plumes prestigieuses, beaucoup d'esprits remarquables et discrets, trop discrets peut-être.

Un syndicat de presse est un organe d'expression et d'échange, sans perdre de vue l'idée d'une certaine hauteur d'esprit. Il est essentiel que nous informions des activités des uns et des autres ; il est tout aussi essentiel de donner à réfléchir ou de susciter l'envie de dialoguer.

A la Maison Fournaise, nous parlerons de Renoir et de Maupassant ; une bonne table aide l'inspiration et les projets ! En attendant, bon été à tous. ■

**Marie-Odile Carpentier**  
 mardile@orange.fr

## Vos droits

### Diffamation et injure



#### La Loi de 1881 et son évolution contemporaine

La Presse est régie en France depuis cent trente et un ans, bientôt un siècle et demi, par la Loi du 29 juillet 1881 qui a subi de nombreuses évolutions législatives ou jurisprudentielles ; aussi est-il utile d'en situer les plus récentes.

Une condition essentielle est commune aux infractions visées par cette loi, c'est la publication.

Il faut que le message incriminé ait été diffusé auprès d'une pluralité de personnes (art. 23) mais la jurisprudence exige, en plus, qu'il soit adressé à des personnes qui n'ont pas une communauté d'intérêts.<sup>1</sup> La communauté d'intérêts consisterait en l'appartenance à un même groupe amical, professionnel, associatif dont les membres ont des intérêts particuliers convergents. C'est cette dernière communauté d'intérêts particuliers qui se trouve exclue.

Un autre élément important réside dans la distinction entre la diffamation et l'injure, la première consistant en l'imputation d'un fait déterminé, la seconde en une allégation vague (art. 29).

La jurisprudence apprécie la précision du fait par son aptitude à être l'objet d'une preuve ou d'un débat contradictoire, l'allégation doit être circonscrite (Cassation criminelle du 10 septembre 2010).

En matière de diffamation, on considère que la mauvaise foi est avérée dès que l'auteur a tenu des propos objectivement diffamatoires. La bonne foi est appréciée en tenant compte du caractère d'intérêt général<sup>2</sup> du sujet évoqué et du contexte dans lequel il se situe ainsi que du fait que le public aurait besoin d'en être avisé. Ces définitions restent un peu imprécises.

Une exception à l'usage apparaît

dans l'arrêt déjà cité du 19 janvier 2010, qui admet que la personne poursuivie pour diffamation puisse produire des pièces lui permettant d'établir la vérité des faits même si elle les a obtenues par des moyens déloyaux. Ainsi, la loyauté dans la recherche de preuves, qui s'impose aux agents de l'autorité publique, ne s'impose pas aux particuliers tels les journalistes ; le dernier alinéa de l'article 35 de la Loi de 1881, issu de celle du 4 janvier 2010, confirme que les éléments ainsi produits ne peuvent donner lieu à des poursuites pour recel. D'autres aspects de l'évolution de la Loi de 1881 pourraient faire aussi l'objet d'un développement. ■

Georges Robert

1. Chambre criminelle de la Cour de cassation, arrêts des 16 mars, 22 juin et 9 novembre 2010.

2. Chambre criminelle, 19 janvier 2010.

### Rendez-vous à la Maison Fournaise, le jeudi 13 septembre 2012

**Pourquoi ne pas nous retrouver dès la rentrée** à l'Ile des Impressionnistes, là précisément où les peintres, à commencer par Renoir, leurs belles amies et leurs joyeux compagnons, poètes, écrivains, marchands, se retrouvaient pour canoter et faire la fête. La Maison a gardé son décor extérieur identique ; les bords de Seine ont gardé leur poésie. Le petit musée propose l'exposition « Vlainck et les arts sauvages ». On évoquera ces temps insouciantes, et on déjeunera pour en parler...

#### Proposition du SJPP :

Rendez-vous à 11 h, visite guidée gratuite de l'exposition et du musée.

12 h 30, déjeuner à la maison Fournaise, Menu du jour (entrée, plat, dessert) à peu près 38€, boissons et café compris. Pour ceux que cela intéresse, voir à côté Sequana, l'atelier de restauration de canots anciens.

**Adresse :** La Maison Fournaise, 3 rue du Bac 78400 Chatou - Tél 01 34 80 63 22

#### Transports :

1 -En **voiture** depuis Paris, à la Porte Maillot, prendre la A14 puis la **A86** direction St-Germain. Prendre la sortie Chatou n°35a, et descendre au milieu du pont à droite.

2 -En **RER A**, station **Rueil-Malmaison**, prendre la direction du pont de Chatou, longer le pont sur 500 m

puis descendre au milieu du pont à droite **ou** prendre le **Bus en Seine** direction Chatou, arrêt Maison Fournaise.

Où à la **station Chatou-Croissy**, un bus dessert la Maison Fournaise.

#### A voir :

Du 9 mai au 28 octobre 2012 : l'exposition « Vlainck et les arts sauvages ».

La collection permanente du petit musée des Impressionnistes (Fermé lundi et mardi).

#### S'inscrire :

Auprès de Marie-Odile Carpentier, mardile@orange.fr ou 4, rue Thouin 75005 Paris Jusqu'au 5 septembre 2012, merci.

## Le billet de la présidente

### A tous un merveilleux été...

#### A tous un merveilleux été, le plus simple, le plus beau!

Amélie s'est assoupie ou plutôt elle feint de s'être assoupie. Ses paupières baissées la protègent du soleil, du monde extérieur, de ceux qui ne font déjà plus attention à elle...

Et pourtant elle est là, plus que présente, mais elle est la seule à le savoir.

On ne se méfie pas d'elle, elle dort.

Sous ce beau soleil d'été, notre Provence se repose. Les cigales fredonnent pour que le silence s'efface.

Les enfants plaisantent, les parents lisent, certains jouent aux cartes, une jeune fille écrit, une autre s'écarte, un petit garçon sirote une grenadine.

Amélie ne dit rien, elle ne dort pas elle se souvient.

Il y a quelques décennies, elle a joué tous ces rôles: elle a plaisanté, elle a joué aux cartes, elle a écrit, elle a siroté une grena-

dine...

Et dans quelques décennies d'autres seront à sa place, les paupières baissées qui observeront ceux qui lisent, ceux qui jouent aux cartes, ceux qui sirotent une grenadine...

Et tous les étés, notre Provence les accueillera, avec le même soleil, la même sérénité, le même désir de ne rien faire, de se souvenir, d'aimer ceux qui ne sont plus et ceux qui ne sont pas encore auprès de nous.

Certains disent : « C'est le temps qui passe », d'autres préfèrent parler d'avenir, de futur.

Et pourtant rien ne change.

Il y a eu, il y a et il y aura encore de bons moments, d'injustes épreuves, des rires, des pleurs.

Pourtant durant toutes ces années, le monde a changé, il a sans doute évolué...

Mais chaque été, ils reviennent ces héritiers des petits bonheurs. Amélie s'est à présent réellement endormie.

Il est temps de penser à ce que sera notre été.

Il sera beau et bon, source de souvenirs qui enchanteront nos dures journées d'hiver, de soucis, de croche pied de la vie.

Alors, vite allons nous reposer! A tous un merveilleux été, le plus simple, le plus beau ! ■

Marie-Danielle Bahisson



#### Votre bulletin par courriel

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par mail, au format pdf, merci d'adresser un courriel à Ad.com à l'adresse suivante : a.duplan@free.fr



21 mars 2012

# Assemblée générale 2012

## Allocution de la Présidente



### Chers Amis,

Je suis heureuse de vous retrouver et vous remercie d'être venus assister aux deux Assemblées de notre Syndicat. Je remercie notre amie Dominique Dumarest Baracchi Tua qui a organisé cette réunion et le dîner qui suivra dans ces salons sympathiques et chaleureux de la Brasserie Chez Jenny, où nous sommes accueillis avec une grande amabilité.

Au cours de l'Assemblée générale extraordinaire, nous allons vous demander de ratifier les nouveaux Statuts qui ont été révisés, pour correspondre à l'évolution indispensable de notre Syndicat. Je tiens à rappeler le travail accompli par Jean Pigeon, Georges Robert et Agata Kalinowska-Bouvy, et les remercie pour l'attention et

la vigilance qu'ils ont apportées à cette entreprise délicate, ainsi que pour leur efficacité. Une nouvelle formulation a été envoyée par courriel aux membres du SJPP il y a quelque temps.

Nous dénombrons aujourd'hui 131 membres du SJPP à jour de leur cotisation, soit 10% de plus qu'en 2011. Je souhaite vivement – et je pense que vous serez tous d'accord avec moi – que ce nombre s'accroisse, pour espérer bénéficier de publicité pour notre Bulletin et pourquoi pas, trouver des sponsors. C'était le cas il y a de nombreuses années, il serait intéressant à beaucoup d'égards d'en profiter à nouveau.

J'insiste sur le fait que notre objectif n°1 pour 2012 est le recrutement de personnes jeunes. Chaque membre pourrait parrainer une personne. Les critères de sélection sont simples ; on envoie la proposition de candidature au Bureau, qui juge de sa pertinence ; s'il semble répondre aux critères demandés, le candidat remplit le dossier de demande d'adhésion. C'est alors le Conseil qui décide de ratifier son inscription.

Un certain nombre de nos confrères du SJPP habitent la province et l'étranger : sans nommer de correspondants, il faut établir avec eux des contacts forts, pour des articles dans le Bulletin, des rencontres à l'occasion d'activités communes, de sorties, de visites, etc.

Enfin, les enfants des membres actifs pourraient proposer des photos ou des articles, qui leur permettraient d'accéder à la carte du Syndicat.

Une carte de visite pour les membres actifs du SJPP est actuellement à l'étude. Nous avons demandé à notre ami et Secrétaire général adjoint Raymond Beyeler de prendre en charge la conception et la fabrication de cette carte.

Par ailleurs, je vous annonce la prochaine parution de l'Annuaire, selon l'accord donné par chaque membre.

Enfin, un embryon de Site est en cours, le SJPP a besoin d'un webmaster, nous avons évoqué avec Jean-Marie Baldner la possibilité qu'il en prenne la responsabilité à partir du mois de septembre 2012, selon ses disponibilités et ses souhaits.

Un « Rendez-vous de septembre » est prévu à la rentrée, le jeudi 13 septembre 2012, pour une visite et un déjeuner à la Maison Fournaise, sur l'île des Impressionnistes (à Chatou) ; des précisions vous seront données dans le Bulletin du mois de juin ; réservez déjà cette date !

Pour terminer, nous avons souhaité que Madame Simone Bonifaci vienne nous rejoindre au Conseil syndical et nous vous demandons d'officialiser son entrée. Très bonne soirée à tous. ■

**La Présidente**  
Marie-Danielle Bahisson

Assemblée générale extraordinaire, Suivie de l'Assemblée générale

## Procès-verbal

Organisées cette année à la brasserie alsacienne Chez Jenny grâce à l'intervention de notre consœur et amie Dominique Dumarest Baracchi Tua, les deux Assemblées ont accueilli une trentaine de membres, dont vingt-trois sont restés au dîner. 63 pouvoirs avaient été envoyés.

La Présidente, Marie-Danielle Bahisson, prononce quelques mots d'accueil et ouvre l'AG extraordinaire, consacrée à la ratification des nouveaux statuts du Syndicat.

### 1 - Assemblée générale extraordinaire

Allocution du Vice-président  
Jean Pigeon prend la parole pour rappeler les changements survenus au cours de l'année 2012, préciser les modifications des statuts et demander leur ratification, aborder des sujets divers.  
Vote et approbation à l'unanimité.

### 2 - Assemblée générale ordinaire Rapport moral

Agata Kalinowska-Bouvy, notre Secrétaire générale, évoque les nombreuses démarches administratives effectuées au cours de l'année 2011 ; elle insiste sur l'importance des facteurs humains au sein de notre Syndicat. Elle rend hommage à notre ami Guy Bonifaci et annonce deux nouvelles adhésions. Elle dit aussi l'importance de la création du Site Internet.

Vote. Approbation à l'unanimité.

### Rapport financier

Jean-Yves Jeudy, Trésorier général, en l'absence de Jean-Louis Ster-

nbach, Trésorier adjoint, hélas empêché au dernier moment, annonce un budget équilibré ; dans les prévisions, les frais de Bulletin à hauteur de 3 200 € annuels (fabrication et envoi).

Il rappelle que les courriers pour les cotisations doivent lui être adressés.

Vote. Approbation à l'unanimité.

### Le Bulletin

Marie-Odile Carpentier remercie Raymond Beyeler et Jean-Marie Baldner pour leur collaboration. Elle se réjouit que la couverture du Bulletin puisse désormais être en couleurs depuis le numéro de décembre. Elle remercie les contributeurs réguliers et appelle les membres, notamment ceux qui vivent en province et à l'étranger,

à apporter leur contribution. Elle signale la parution d'un ouvrage écrit par Franz van der Motte et incite également chacun à informer de ses activités et parutions.

### Allocution de la Présidente

Marie-Danielle Bahisson met l'accent sur l'importance du recrutement de nouveaux membres jeunes au sein de notre Syndicat. Elle énonce différentes actions déjà réalisées et d'autres mises en route, et propose une sortie à l'île des Impressionnistes à Chatou en septembre.

Vote et approbation à l'unanimité. La séance est levée. ■

**La Vice-présidente**  
et **Secrétaire de séance**  
Marie-Odile Carpentier



De gauche à droite : J.-M. Véron, S. Bonifaci, P. Ponthus, D. Baracchi Tua

21 mars 2012

## Allocution d'ouverture de Jean Pigeon, Vice-président



### Bonsoir chers amis,

Je ne serai pas long, je suis heureux de vous retrouver ce soir et me réjouis que l'AG annuelle ait jusqu'à présent toujours eu le quota suffisant pour être valide.

Je vous rappelle tout d'abord les différentes modifications que nous avons jugé utile d'apporter à notre Syndicat : nouvelle adresse du Siège social, suppression de la Mutuelle ratifiée lors de notre Assemblée extraordinaire du 31 mars 2011.

Je vais vous donner lecture des quelques articles qui ont été allégés dans nos statuts ; vous remarquerez que nous avons gardé la distinction entre membres actifs et membres bienfaiteurs. Je rappelle à toutes fins utiles que le

Conseil syndical comprend dix-huit membres et le Bureau cinq membres.

Je tiens à remercier notre Secrétaire générale Agata Kalinowska-Bouvy pour la mise en œuvre, la fabrication et l'envoi de notre carte de Presse pour la 3ème année et je profite de l'occasion pour préciser à nouveau les fonctions du poste de Secrétaire général.

En ce qui concerne les recettes et cotisations, on pourrait imaginer avoir des encarts publicitaires dans l'Annuaire qui est en cours d'élaboration ainsi que dans le Bulletin.

Je signale au passage qu'un Livret bleu a été ouvert au nom du SJPP à hauteur de 3 600€.

Une assistance judiciaire est

### Vue d'ensemble

proposée aux membres qui en auraient besoin.

Intervention de Georges Robert : « Pourrait-on supprimer le terme d'« association » à propos du SJPP qui est un Syndicat (1894) ?

Réponse de Vanessa Biard : « A l'époque de sa création, en 1894, la définition actuelle datant de 1901 pour les associations n'existait évidemment pas. »

On décide d'adopter la formule « Association syndicale ».

Pour terminer, je rappelle que les déclarations de changements au sein du SJPP doivent se faire auprès de l'antenne de la Préfecture de Paris à la Mairie correspondant à l'adresse du Siège social, soit dans le 17ème arrondissement de Paris.

Une nouvelle fois enfin, je tiens à redire combien l'amélioration de notre Bulletin est un élément essentiel au bon fonctionnement et à la bonne communication du Syndicat.

Je vous remercie pour votre attention.

On vote à main levée. Les modifications des Statuts sont adoptées à l'unanimité. ■

**Le Vice-président  
Jean Pigeon**

## Rapport moral de la Secrétaire Générale



### Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Quelle joie de vous revoir à notre Assemblée annuelle pour partager avec vous les événements des douze derniers mois de la vie de notre Syndicat. La dernière fois vous avez ratifié et approuvé la composition des nouveaux membres du Conseil et du Bureau, et la dissolution de notre Mutuelle. Si je reviens sur ces deux points, c'est que cela nous a imposé un programme de travail et des démarches administratives, pour pouvoir officialiser notre nouvelle situation. Ce travail concernait essentiellement les membres du Bureau et il nous a fallu avoir beaucoup de patience, car la joyeuse bureaucratie joua avec nous et nos nerfs durant des mois, avant de tout enregistrer en bonne et due forme. Réjouissons nous, cela est fait – tout est en règle désormais.

Grâce à ces démarches nous nous sommes rendu compte qu'il fallait

également actualiser nos statuts. Cette fois-ci, tous ensemble, le Conseil et le Bureau se sont réunis à plusieurs reprises afin de pouvoir travailler sur ce sujet, mais je voudrais plus particulièrement remercier Monsieur Jean Pigeon, notre vice-Président, et Monsieur Georges Robert qui ont consacré le plus de temps et d'efforts pour le résultat que vous avez pu constater aujourd'hui.

Notre Syndicat n'est pas une structure sans âme et le facteur humain tient une plus haute importance, ainsi nous sommes une petite communauté où nous partageons nos joies et nos peines. L'année dernière nous avons tous été très affectés – Guy Bonifaci, notre Président durant les 18 années, par la suite transmettant sa fonction et devenu à notre dernière AG le Président d'Honneur, nous a quittés au mois de juillet 2011. Recevant vos témoignages de sympathie, oh combien nom-

breux, il nous était malheureusement impossible de les publier en totalité. Profitant donc de mon rapport, je tiens à vous remercier tous. Vos courriers étant transmis à Madame Simone Bonifaci, font également aujourd'hui partie de nos archives.

La vie continue, et voici à présent le moment d'accueillir les nouveaux membres du SJPP venus nous rejoindre tout dernièrement : Mesdames Martina KR MÁR de Paris et Nathalie BATHÉLLIER de Toulouse – bienvenues chez nous !

Les meilleurs rapports ne sont pas les plus longs. Pour clore celui-ci, je me permets donc une dernière constatation. Malgré 118 ans d'existence, notre Syndicat ne se porte pas comme un centenaire et même contrairement à nous, avec une année de plus, non seulement il n'a pas pris une ride supplémentaire, mais il a rajeuni ! Cela est dû à une modernisation, oh combien attendue – nos pages www. Certes elles sont juste nées (<https://sites.google.com/site/sjppsyndicatpresseperiodique/>) – une page d'accueil, une pour les infos sur le Conseil et davantage prochainement. Cela nous permet dorénavant d'être reconnu et d'exister, car sans une présence sur Internet aucune vie n'est possible aujourd'hui.

Merci et bonne soirée à tous ■

**La Secrétaire Générale  
Agata Kalinowska-Bouvy**

21 mars 2012

## Rapport financier

## Dépenses 2011/2012

DÉPENSES 2010/2011	MONTANTS	RECETTES
Restaurant Sénat et AG	1891,50 €	1710,00 €
Frais du bul. et envois	3050,82 €	
Papeterie et envois	490,90 €	
Divers	451,70 €	
Cotisations		5498,00 €
	5884,92 €	7208,00 €
CCP et BNP	9683,83 €	

Jean-Yves Jeudy  
Trésorier

## Prévisions de budget 2012-2013

	DÉPENSES	RECETTES
Frais du bul. et envois	3200,00 €	
Papeterie et envois	400,00 €	
Divers	300,00 €	
Cotisations		5000,00 €
Restaurant et AG	1200,00 €	1170,00 €
TOTAL	5100,00 €	6170,00 €

## Intervention à propos du Bulletin

M.-O. Carpentier,  
M.-L. Netter,  
V. Biard Schaeffer

Je voudrais d'abord remercier ceux qui nous envoient des articles pour notre Bulletin, et rappeler aux autres que nous serons heureux d'avoir davantage de contributions, textes ou photos, pour diversifier les sujets abordés. Nos confrères qui vivent en province ou à l'étranger pourraient faire une petite chronique culturelle, par exemple. Je remercie Raymond Beyeler et Jean-Marie Baldner pour leur aide et leur vigilance. J'ai une pensée particulière pour Raymond qui va subir dans quelques jours une intervention chirurgicale ; nous formons pour lui tous nos vœux bien amicaux de prompt rétablissement.

Sa chronique sur le cinéma est toujours pertinente, originale et amusante.

Vous avez pu constater que notre Trésorier Jean-Yves Jeudy a eu la générosité de nous permettre de faire une couverture en couleurs, ce qui est beaucoup plus attirant et agréable.

J'ai apporté aujourd'hui quelques exemplaires du numéro consacré à notre ami Guy Bonifaci, ainsi que quelques exemplaires du dernier numéro. Vous recevrez le prochain dans les premiers jours d'avril.

Je voudrais également signaler que notre confrère Franz van der Motte

a publié en janvier un ouvrage intitulé *Fusillés par la Patrie, la justice militaire de 1914 à 1918*. Vous en trouverez un écho dans le prochain Bulletin. N'oubliez pas de nous signaler vos activités, vos parutions, nous sommes heureux de pouvoir faire passer l'information. Il pourrait aussi être intéressant d'organiser ponctuellement une causerie autour d'un ouvrage publié par un membre de notre Syndicat, nous en reparlerons à la rentrée.

Les comptes rendus de ces Assemblées figureront dans le numéro de juin qui vous proposera le jeudi 13 septembre une escapade à la Maison Fournaise, située sur l'île des Impressionnistes à Chatou. Un article sur cet endroit avait paru dans le numéro du 4ème trimestre 2004. Il s'agit du restaurant où Renoir peignit *Le Déjeuner des canotiers*. On peut y visiter un charmant petit musée, déjeuner au bord de l'eau et éventuellement aller jeter un coup d'œil sur l'atelier de l'association Sequana, qui s'occupe de réparation de canots anciens. Informations et renseignements dans le prochain numéro, mais dès à présent, réservez cette date, ce serait une occasion de rencontre différente.

Les photographes amateurs qui sont avec nous ce soir sont invités à faire des photos de l'Assemblée et à me les envoyer en jpg. Cela rend le Bulletin plus vivant, pérennise cette soirée et permet aussi de mettre un visage sur un nom...

Merci à tous et bonne soirée.■

Marie-Odile Carpentier  
Vice-présidente  
Rédactrice en chef du Bulletin

21 mars 2012

Actu



J.-M. Véron, P. Ponthus, P. Dunez



Photo de gauche : Hugo Harrang, N. Adam, J.-M. Baldner

G. Robert, N. Adam



N. Adam, J.-M. Baldner



J. et N. Pigeon, J.-Y. Jeudy, M.-O. Carpentier, M.-D. Bahisson, S. Bonifaci et B. Tollet



Photo de gauche : V. Biard Schaeffer, M. Bouvy, Cl. Bouchardy, Philippe Villette, A. K. Bouvy, G. Robert

J.-Y. Jeudy, M.-D. Bahisson, S. Bonifaci et B. Tollet



Photo de droite : J.-M. Véron, S. Bonifaci, P. Ponthus



## Des nouvelles de nos confrères

### PARUTIONS



*Manipulations, rumeurs, désinformations : des sociétés en danger*  
Notre confrère Patrick Rubise n'en est pas à son coup d'essai. Ingénieur de formation, il est docteur en sciences de gestion et expert en

risques et en communication ; il a été Conseiller de Défense auprès du ministre de l'Intérieur de 1999 à 2006.

Il aborde ici un sujet particulièrement délicat, qui touche tous les milieux socioprofessionnels : « la désinformation, (qui) consiste en usant de tout moyen, à induire un adversaire en erreur ou à favoriser chez lui la subversion dans le dessein de l'affaiblir ». Son ouvrage est remarquablement construit et jalonné d'exemples précis, qui souvent font froid dans le dos. Il propose une analyse historique de la désinformation à travers les siècles et les Etats, puis décrit les pratiques et techniques de la manipulation, et enfin suggère les moyens de s'en défendre dans l'entreprise, avec l'apport des « cindyniques », qui ont fondé l'Institut Européen de Cyndinique, réunissant des professionnels de disciplines diverses, qui réfléchissent ensemble sur la prévention des risques. Tout ces chapitres sont écrits d'une manière à la fois très précise, - on sent l'homme de science qui n'avance rien qui ne soit solidement étayé -, et très humaniste dans son approche sensible et morale de l'homme observé dans sa fragilité. Passionnant et utile. ■

Patrick Rubise, préface d'Alain Juillet, L'Harmattan, 26,60 €

### Handicap et automobile

Comme nous en faisons régulièrement l'écho, l'édition 2012-2013 du guide *Handicap et automobile* est sorti. Notre confrère Roger Mandart poursuit son propos, soucieux de répondre à toutes les questions se rapportant aux problèmes que rencontrent les personnes handicapées dans leur rapport à l'automobile : permis de conduire, aménagement des voitures, aides financières, lieux de conseil. ■

Prix, 15 €, dont 4 € pour l'envoi. Adresser sa commande à Association point Carré Handicap, Hôpital de Garches, 104 bd Raymond Poincaré 92380 Garches. Tél 01 71 01 09 60.

### DÉCÈS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Gavet, épouse de Gérard Gavet, adhérent à notre Syndicat depuis 1989 et mère d'Odile Gavet, notre consœur depuis 1999. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre sympathie et de nos sincères condoléances.

### EXPOSITION

Daniel Bergez, membre du SJPP en tant que critique littéraire et critique d'art, est également artiste-peintre ; il a exposé durant le mois de juin 2012 dans une galerie parisienne à Saint-Germain-des-Prés. Titulaire de nombreuses distinctions, il expose régulièrement à Paris (notamment au Salon des Artistes Français) et à l'étranger. Il a été exposé au musée national de Chine à Pékin, envoie tous les ans des œuvres pour le Japon, et il est présenté en permanence dans une galerie

d'art aux Etats-Unis. Ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections privées (France, Suisse, Espagne, Japon). Réputé pour son art exceptionnel des drapés, qu'il traite à la limite de l'abstraction, il les exploite comme occasions de révéler « le vrai sujet de la peinture : la lumière ». D'où son éclectisme. Natures mortes, scènes orientales, paysages urbains et naturels : tout est occasion d'une expérimentation lumineuse de la peinture. Son art, qui maintient un équilibre rare entre l'attention au mystère du réel et une forme de méditation intérieure, mobilise une maîtrise picturale à la fois raisonnée et instinctive, qu'on a souvent louée. ■ M.O.C

Exposition du 24 mai au 23 juin 2012 à la galerie MEZZO, 46, rue de l'Université, 75005 PARIS.



Ouverture nocturne, huile sur toile

## A voir

Guère de publicité pour ce peintre pourtant étonnant. Une affiche peu attirante, rien pour amener le public à [re]découvrir celui qui a décoré tant de monuments à travers le monde, de la cathédrale de Vic en Catalogne, à l'Empire State Building, etc. Oui, il mérite la visite. Peut-être son côté « enfant gâté », riche collectionneur, séducteur, mondain, a-t-il rebuté, comme les influences très présentes de Tiepolo, de Velazquez ou Goya, pour ne citer qu'eux ; mais ce serait injuste de ne pas lui reconnaître son étincelle de génie et son travail acharné. Alors, allez-y et faites-vous votre idée ! MOC.

### José Maria Sert, Le Titan à l'œuvre (1874-1945)

Souvent la notoriété actuelle d'un artiste est inversement proportionnelle à la célébrité dont il fut gratifiée de son vivant. C'est le cas de José Maria SERT.

Catalan, issu d'une famille d'industriels aisés, il choisit très tôt les beaux-arts mais s'est d'abord mis au service de l'entreprise familiale de textiles à Barcelone. En 1899 il s'installe à Paris pour devenir peintre décorateur.

Son art est marqué par l'exubérance de ses décors. Il choisit des thèmes convenant à cet esprit : kyrielles de personnages, farandoles de musiciens, saltimbanques formant des pyramides humaines, acrobates s'élançant dans les airs. Tout semble mis en scène pour donner le tournis au spectateur cerné par les peintures qui recouvrent la totalité des murs.

L'artiste introduit souvent dans ses compositions des tentures, sortes de rideaux de scènes, pour nous rappeler que tout est spectacle, que les scènes qu'il offre au regard restent fictives ou oniriques. Aux couleurs vives des premières années, succèdent des décors plus doux, voire monochromes. Mais des fonds d'argent ou d'or confèrent aux ensembles un caractère encore plus irréel. C'est le cas de l'immense paravent Vision de Naples (1920-22) livré à Gabrielle Chanel (Coco) une amie intime du couple Misia et José Maria Sert.

Durant les Années folles Sert mena un grand train de vie. Sa première



Les quatre saisons - salle à manger  
Arthur Capel- «Amérique ou l'hiver»,  
1917-1919



Scènes de Cirque, paravent pour  
le boudoir de la reine d'Espagne, 1920

épouse, la célèbre Misia, l'introduisit auprès de la haute société parisienne, notamment Cocteau, Gide, Claudel, Diaghilev

Mais ceci ne l'empêchait pas de continuer à travailler énormément, entouré d'aides, dans un atelier parfaitement organisé. Il mit au point des techniques de production tout à fait originales. Des santons ou de petits mannequins de bois éclairés et mis en situation étaient photographiés, puis la photographie elle-même était quadrillée, ou mise au carreau, pour permettre un report parfait des proportions au format définitif.

Les années 30 seront marquées par d'importantes commandes publiques : le RCA Building pour Nelson Rockefeller (à New York il côtoie le fresquiste mexicain Diego Rivera) et la salle du conseil de la Société des Nations à Genève (1936). À ce moment-là son art prend encore plus

de vigueur mais perd probablement en élégance. On se rend compte de l'immense force de travail de José Maria Sert avec ses projets et réalisations pour la cathédrale de Vic, en Espagne. L'inauguration de 1927 marque sa consécration comme artiste de premier plan. Mais en 1936 il vit son œuvre détruite par l'incendie de la cathédrale. De 1939 à 1945, il se consacra à sa reconstruction, marquant ainsi son attachement pour l'Espagne, mais aussi de ce fait se rangeant du côté de Franco qui en avait fait un symbole de la reconstruction. Ne ratons pas l'occasion qui nous est donnée de découvrir ce géant de la décoration, adulé de son vivant, ignoré voire parfois méprisé aujourd'hui et qui devrait bien retrouver sa place dans le Panthéon des artistes. ■

Sylvie Jammes

Exposition au Petit Palais, Paris, jusqu'au 5 août 2012.

© Patrimonio nacional — palacio de El Pardo Madrid

## Vincent Debanne No Exaggeration



Préfecture de  
Seine-Saint-Denis,  
Bobigny, 2009

À l'entrée de l'exposition, une grande marine de la série *Battleship* accueille la perplexité du visiteur. Citation facétieuse de l'histoire du jeu, des naumachies que donnaient les édiles romains dans les amphithéâtres antiques aux consoles contemporaines, de la guerre, Salamine ou Actium, Narvick ou Midway, en passant par Lépante ou Trafalgar et de leurs représentations picturales, photographiques, cinématographiques ou vidéo. Avec cette manipulation spectaculaire, à la taille congrue des tableaux du Musée de la Marine (voir par exemple *Scène de la bataille de Trafalgar* d'Auguste Mayer), ce sont les baies d'Antibes et de Saint-Tropez qui deviennent le théâtre d'un combat sans merci de yachts luxueux aux noms guerriers, *Firecracker*, *Eagle*, *Dominator* ; le luxe indécent des temps de la crise pour la majorité qui affiche son pernicieux ridicule. Sur son site, Vincent Debanne poursuit la facétie jusqu'à évoquer la contrefaçon du rapport au ministre de l'amiral Villeneuve après la bataille de 1805, substituant *l'Intrepid* et le *Storm I* au *Fougueux* et au *Bucentaure*...

L'exposition *No Exaggeration* au Centre Photographique d'Île-de-France rassemble, dans un accrochage très réussi qui laisse s'exprimer les séries tout en créant de philosophiques résonances, les travaux de l'artiste depuis sa résidence au CPIF en 2005 jusqu'à *Battleship* produit pour l'exposition. Les points de vue, sans concession, caustiques, la verve corrosive des collages, des modifications, des trucages apportés à la prise de vue, le basculement de la tranquillité du regard ébruitent avec humour et ironie la violence de la réalité quo-

tidienne, des espaces et des circulations de travail, de loisirs et de pouvoir, des architectures destinées au spectacle ou au politique.

La série *Station*, portraits d'inconnus en quête d'informations à la gare Saint-Lazare associés aux espaces suburbains sans qualité desservis par les mêmes lignes, multiplie, dans un dérangement d'échelles et de perspectives, les registres fondés sur les polysémies en abyme, du quotidien à la littérature et au cinéma d'anticipation : état, pause, lieu, installation, étendue, espace. Le photomontage du portrait du voyageur, au regard tendu sans expression vers un hors champ indéterminé-le ciel simplement ? et d'un espace allégorique construit une histoire contemporaine, aux citations multiples et complexes, où scruter nos horizons d'attente.

Fasciné par le tableau d'Hubert Robert *La Bastille dans les premiers jours de sa démolition* (Paris, Musée Carnavalet), Vincent Debanne donne une version contemporaine de l'insurrection contre les symboles architecturaux du pouvoir et des utopies monumentales de la société du spectacle destinées au peuple des villes nouvelles : préfectures, hôtels de ville, tribunaux. Humour ravageant et prémonitoire ou mise à l'épreuve de la représentation des événements-*Incidents* et des discours contradictoires ou de leur absence des acteurs selon la distance au pouvoir et aux médias : les anonymes sont invisibles et les forces de l'ordre ont déserté les lieux ? Il ne reste que l'archive fumante d'une histoire possible.

Société du spectacle ou société de la surveillance ? Société individualiste qui condamne et dresse chacun

à la soumission ordinaire ? Lieux stérilisés, dispositifs épurés, de loisir, d'exhibition technologique, de répression, d'enfermement ? Dans *Dispositifs*, Vincent Debanne déplace, exagère, dans les panoramiques parodiques des abords du Stade de France et du Cirque du Soleil, les intuitions et les analyses de Günther Anders, Guy Debord, Michel Foucault, Giorgio Agamben, les représentations spatiales des fresques d'Ambrogio Lorenzetti et de Simone Martini (Sienne, Palazzo pubblico), pour ne pas renoncer à la connaissance des contraintes de la société contemporaine.

Le titre de l'exposition et ceux des séries ont leur importance, comme les protocoles référencés de construction, et Vincent Debanne s'en explique dans des textes brefs et denses, mais il faut aussi se laisser emmener dans la fiction dialectique des photographies, y affronter nos propres contradictions, y mettre en doute notre équivoque tranquillité.

Une exposition à ne pas manquer à quelques minutes de Paris et un beau livre à offrir, publié à l'occasion des expositions au Château d'Eau à Toulouse et au Centre Photographique d'Île-de-France. Le site de Vincent Debanne (<http://vincen-tdebanne.fr/>) permet aussi de découvrir d'autres séries : *Recreation Area*, *Troops of Defense*, *Welcome to Children*, *Dreamworks*, etc. ■

Jean-Marie Baldner

Vincent Debanne - *No Exaggeration*, Centre Photographique d'Île-de-France, 107, avenue de la République, 77340 Pontault-Combault (<http://www.cpiif.net/>), jusqu'au 13 juillet 2012.  
Vincent Debanne, *No Exaggeration*, avec un texte de Michel Poivert, Filigranes Éditions, 2012.



## A voir

### La collection Jonas Netter

Modigliani, Soutine et l'aventure de Montparnasse

En regardant le programme des expositions à Paris, l'on s'aperçoit que la mode est aux collections. C'est un regard très intéressant et nouveau sur les peintres, les marchands, les mécènes, les collectionneurs dans une époque donnée.

Modigliani, Soutine et les autres peintres exposés n'auraient peut-être jamais pu se faire connaître sans ce milieu passionné d'art et proche des artistes. Ceci dit, la vie de ces peintres de Montparnasse n'a pas pour autant été facile.

Cette remarquable exposition met en lumière toute une époque autour du quartier de Montparnasse pendant et après la Première Guerre mondiale. Des artistes y vivent, créent et se rencontrent pour faire la fête. On y danse et l'on s'y amuse. Chaque semaine des bals sont organisés, bal Bullier, bal nègre, bal antillais, bal de la misère, bal Gavarni, bal de la Horde, des quat'zArts, etc. Les associations et les mondains ne sont pas les derniers à organiser des festivités.

Dans cette ambiance fébrile et créative, Jonas Netter, grand découvreur de talents, va se prendre de passion pour la peinture et s'associer à un personnage original du monde de l'art, un poète polonais, Léopold Zborowski, malhonnête, hâbleur et flambeur, en qui il va mettre toute sa confiance jusqu'en 1910. Celui-ci va lui présenter des œuvres de peintres totalement inconnus qu'il peut se permettre d'acheter. Jonas Netter va ainsi financer à travers Zborowski ces peintres géniaux qui sont dans la misère et leur permettre de pouvoir peindre ces magnifiques toiles.

Dans cette exposition l'on découvre des œuvres inconnues de :

**Modigliani** : avec de magnifiques portraits émouvants où le peintre fait ressortir avec peu de moyens la personnalité profonde du modèle, ses fragilités, ses blessures, son innocence.

**Soutine**, dont les toiles empâtées révèlent dans les épaisseurs des subtilités de couleurs qui animent et sculptent des personnages dont les regards interpellent.

**Antcher** : moins connu du grand public que les deux premiers, comme eux il reçoit un salaire du duo Netter-Zborowski qui va lui permettre un temps de peindre sans souci. Les toiles exposées sont surtout des paysages et un superbe tableau de la tante miche.

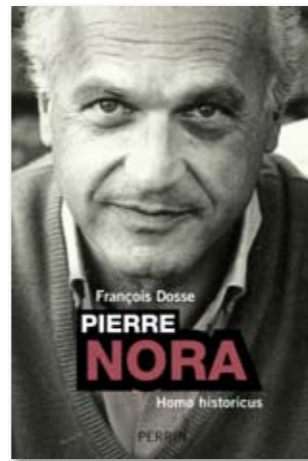
**Suzanne Valadon** : la puissance de sa peinture étonne avec ces cernés et ses couleurs vives. **Maurice Utrillo** et sa période blanche.

Des toiles de peintres moins connus sont aussi à découvrir. Henri Hayden, Pinchus Kremenègne, Adolphe Feder, Marcel Gaillard, Renato Paresce, René Durey, Celso Lagar Arroyo, Henri Epstein, Zavado, Michel Kikoïne, Gabriel Fournier, Eugène Ebiche, Zygmunt Landau, Jean Hélicon, Thérèse Debains, Raphaël Chanterou, Aron Dejez, Léon Sola, Pierre Eugène Clairin.

On se demande parfois ce qui fait qu'un peintre devient célèbre et reconnu. C'est une exposition que je vous invite à voir, j'y ai découvert tout un monde vivant à une époque précise et dans cet environnement, la création à l'œuvre. ■

**Simone Bonifaci**

Pinacothèque de Paris, Exposition du 4 avril 2012 au 9 septembre 2012.



« Qui aurait pu imaginer qu'un jour je me lancerai avec passion dans une biographie intellectuelle de Pierre Nora ? Pas moi en tous cas, et certainement pas lui non plus, ni en général la confrérie historienne. » Peut-on parler d'un « moment Nora » de la vie intellectuelle française, de la même manière que l'on parle dans le passé d'un « moment Michelet » ou d'un « moment Lavisse » ? Au lendemain du trentième anniversaire de la revue *Le Débat*, la réponse laisse peu de doute. L'écoute, la confiance et le respect mutuels des deux hommes sont anciens et permanents, quand Pierre Nora ouvre en 1988 à François Dosse les colonnes du *Débat* pour s'exprimer sur les *Essais d'ego-histoire* ou quand en 1993 il consacre un dossier de la revue à l'*Histoire du structuralisme*<sup>1</sup>, quand François Dosse est un des maîtres de conférence du cours de Pierre Nora à Sciences-Po, quand encore, en 2008, ils abordent ensemble les difficultés, entre proximité et extériorité, inhérentes à la biographie d'un contemporain pleinement actif. Comme dans ses biographies intellectuelles précédentes (*Paul Ricoeur. Les sens d'une vie*; *Michel de Certeau. Le marcheur blessé*; *Gilles Deleuze Félix Guattari. Biographie*

## A lire

### Homo historicus

*croisée*<sup>2</sup>), fort de la réflexion qu'il a menée sur le genre (*Le pari biographique. Écrire une vie*<sup>3</sup>) François Dosse croise avec dextérité, lectures, analyse d'archives publiques et personnelles, interviews de témoins et, ici, récits et conversations avec un observateur lucide et un acteur, au sens inné de l'humour, souvent sarcastique, de la comédie humaine.

L'enfant juif, échappant à la Gestapo, frère d'un résistant combattant sous les ordres de Jean Prévoost, lance dès le lycée, avec Pierre Vidal-Naquet et quelques amis, *Imprudence*, la revue de la génération qui n'a « pas fait la guerre », placée, dès le deuxième numéro, sous l'égide de René Char. Ami d'André Fermigier et de Jean-François Revel, après l'agrégation d'histoire, Pierre Nora enseigne à Oran et publie « J'étais professeur en Algérie » dans *France-Observateur*, bientôt suivi d'un essai de psychologie collective, *Les Français d'Algérie*, au printemps 1961, qui suscite immédiatement un vif débat. En 1964, la collection *Archives*, qu'il crée chez Julliard, et qui a pour ambition, pleinement réussie, d'offrir au public un équilibre entre la présentation d'un dossier par un historien et la restitution de l'archive, renouvelle la discipline historique. Pierre Nora et Jacques Revel y éditent, parmi de nombreux ouvrages qui font référence, tant pour le public que pour les historiens qui y trouvent une autre manière d'écrire, *Les Camisards* de Philippe Joutard, qui signale déjà les intérêts pour la mémoire collective et l'historiographie. Passé chez Gallimard, Pierre Nora lance en 1971 la *Bibliothèque des sciences humaines*, destinée à mettre à la portée de

l'honnête homme la recherche savante. Elle va orchestrer, avec les collections *Les Essais* et *Témoins*, les débats et les auteurs de l'âge d'or des sciences humaines : Émile Benveniste, Michel Foucault, Georges Dumézil, Raymond Aron, François Jacob, Louis Dumont, Erwin Panofsky, Jean Baudrillard, Artur London, etc. Avec la *Bibliothèque des histoires*, « l'histoire s'écrit désormais au pluriel et sans majuscule [elle se redéploie] vers les multiples objets qui s'offrent à son regard sans limites ». *Faire de l'histoire*, publié avec Jacques Le Goff en 1974, en est le manifeste. L'enseignement de Pierre Nora à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à partir de 1976 devient le laboratoire de la problématique des *Lieux de mémoire* où Pierre Nora déploie la fonction critique de l'histoire, en tension avec le moment mémoriel, et explore, avec de nombreux historiens, la perte de la capacité structurante et de la fonction matricielle de la nation France. Publié entre 1984 et 1993, le monument historiographique, qui initie une histoire au second degré des lieux matériels, symboliques et fonctionnels de la mémoire, participe à l'émergence d'un nouveau régime d'historicité, l'entrée de l'histoire dans son âge historiographique. Tout en participant au retour réflexif sur l'identité nationale et sur le sujet, Pierre Nora poursuit son travail d'éditeur ouvrant à d'autres historiographies. Avec Marcel Gaucher et Krzysztof Pomian, il développe les instruments d'une meilleure intelligibilité du présent dans *Le Débat*, scrutant les mutations, ouvrant la revue à l'innovation et aux controverses. Sans compromission, ni exclusive, ils contribuent ainsi à

l'émergence de la figure d'un « intellectuel démocratique, éclairé de la complexité, qui aurait renoncé à sa posture de surplomb », un intellectuel ouvert sur le combat constant pour l'histoire et les libertés notamment face aux pathologies mémorielles qui se manifestent à partir des années 2000 par la tendance à judiciaire et à légiférer.

Restituant les paroles de Pierre Nora et de tous ceux qui l'ont croisé, ont échangé et travaillé avec lui, donnant au lecteur l'accès aux archives (courrier, notes de lecture, etc.), le livre de François Dosse mêle, pour le plus grand plaisir du lecteur, la scientificité, l'érudition, le récit vivant et l'empathie pour son personnage. Autant analyse fine et passionnante de la complexité de notre contemporanéité, des enjeux intellectuels des cinquante dernières années que roman captivant des réseaux de sociabilité, des stratégies et des discours des acteurs, cette biographie deviendra indispensable à ceux qui ont vécu ces décennies, comme à ceux qui, trop jeunes, n'en connaissent que les échos. ■

**J.M.B**

François Dosse, *Pierre Nora. Homo historicus*, Perrin, 2011.

1. François Dosse, *Histoire du structuralisme, I. Le champ du signe, 1945-1966, II. Le chant du cygne, 1967 à nos jours*, Éditions la découverte, 1992.

2. François Dosse, *Paul Ricoeur. Les sens d'une vie*, La Découverte, 1997 ; Michel de Certeau, *Le marcheur blessé*, La Découverte, 2002 ; Gilles Deleuze Félix Guattari, *Biographie croisée*, La Découverte, 2007.

3. François Dosse, *Le pari biographique. Écrire une vie*, La Découverte, 2005.

## En balade

Le 12 mai dernier, notre confrère Bertrand Blanc avait proposé une promenade ferroviaire particulière à l'occasion des Portes ouvertes du Chemin de fer des Chanteraines. Une dizaine de membres du SJPP, accueillis gracieusement, ont été enchantés de cette journée.

### « Un p'tit train s'en va dans la campagne »



Il file, il file, petite vitesse et grande lenteur.

Il file, écoutant le bruit des rameurs qui frappent en cadence le flot qui les porte, attentif à une péniche qui musarde sur le bras arrosant l'île Saint Denis.

Il file le long des lilas puis il aborde une courbe et s'engouffre sous les frondaisons d'arbres offrant un regard sur une mare où, les jours de soleil, se prélassent plus de 70 tortues de Floride rejetées là par leurs anciens propriétaires surpris par leur voracité.

Il file, il file encore, traverse une minuscule plaine, et c'est enfin le réconfort d'une halte.

Non loin, l'air est empli de cris enfantins qui couvrent la musique d'un manège ; de son côté, le glacier fait ses affaires.

Il redémarre et ahane pour aborder la côte du jardin botanique, cela crisse dans le virage, cela gronde et tremble quand il franchit le pont : oh, oh, bizarrerie, un coup il passe au-dessus, un coup il passe en-dessous.

Et voilà une petite gare, et une ferme ! Quelques chèvres curieuses à leurs heures, restent indifférentes, mais la jument grise s'enfuit au galop, décidément trop craintive.

Il s'ébranle et file de nouveau, le long d'un poney club, pour s'alonger au pied du Belvédère qu'il contourne, découvrant alors un panorama s'étendant des tours de la Défense à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, avec la Tour Eiffel et l'Hôtel de ville de Gennevilliers ; au pied, comme un miroir, un petit lac où fageyent

au vent quelques voiles, où guette patiemment quelque héron, où cancanent colverts, où gloussent gallinules, où trompettent cygnes débonnaires, où se prélassent quelques cormorans, où volette discret martin-pêcheur, où dansent gracieuses libellules, où coassent grenouilles au printemps. Il finit sa course, s'arrête enfin. Un changement de sens, et il s'apprête à repartir pour un autre aller et retour.

Il..., mais bien sûr, le « Petit train des Chanteraines », entre Villeneuve-la-Garenne et Gennevilliers.

Tractées par d'authentiques locomotives à vapeur, certaines centenaires, certaines monuments historiques, ou bien par de paisibles locotracteurs diésels, sur une voie « Decauville » à écartement de 60cm, les baladeuses se promènent à travers le parc départemental des Chanteraines, 70 hectares que traverse une voie unique de 5km5, parcourue par ce petit train le mercredi, samedi et dimanche, lorsque le temps est propice, de mars à fin octobre, ou encore à la demande sur réservation.

Le CFC est animé par une association de bénévoles et subventionné par le Conseil général des Hauts de Seine, propriétaire des infrastructures et de certains matériels. ■

**Bertrand Blanc**

©Bertrand Blanc

## Tribune

### Consommateur - Occasion Naturelle pour s'enrichir !

Et bien oui – ce petit mot de trois lettres formé par les initiales de mon titre – me vient à l'esprit, on nous prend pour des pigeons et on abuse de nous.

Les grandes vacances approchent et nous allons chercher des billets pour partir. Si nous n'habitons pas dans une grande ville où il est facile de se rendre à la gare, nous cherchons donc d'autres possibilités d'achat de nos billets et pas forcément par Internet. Il n'est pas facile de se retrouver dans la véritable jungle des tarifs SNCF, donc il est toujours préférable de s'adresser à un professionnel. Depuis pas mal d'années des grandes surfaces nous proposent leur service d'agence de voyages : curieusement ce service de billetterie de grandes lignes n'est plus disponible dans nos petites gares de province.

Je voudrais vous mettre en garde.

Ces agences disent être connectées au site de la SNCF avec des possibilités identiques aux agences SNCF en matière de tarifs et de disponibilité des billets. Mais c'est faux et archifaux ! Par leur intermédiaire la SNCF vend ses billets au prix fort et ce qui est le plus curieux, ces agences n'en tirent aucun profit ! Alors encore une fois la SNCF nous ment, nous manipule et nous vole avec ses tarifs.

Pour moi c'est tout simplement scandaleux !

Dernièrement j'ai été victime de ce système en achetant un billet de 2<sup>de</sup> classe au prix de 99 euros, billet qui le jour même et même les jours suivants était toujours disponible, auprès de la SNCF ou dans une grande gare, au prix de 35 euros ! Et pourtant on m'a confirmé que l'agence était bien « sur le site » de la SNCF pour ce

service et que malheureusement il n'y avait plus de places, et que les trains étaient surchargés !

Le plus aberrant encore, est que ce jour-là, le billet était disponible avec une promotion pour la 1<sup>ère</sup> classe au prix de 69 euros !

Alors ces services qui doivent nous faciliter la vie, qui doivent être aux prix abordables et même toujours plus avantageux pour le consommateur, profitent de nous sans scrupules.

Avant donc d'ouvrir nos portefeuilles pour payer, il est peut être raisonnable de bien se renseigner, et pour ma part j'ai bien appris ma leçon, que je désirais partager avec vous.

Bonnes vacances ! ■

A.K.B

